

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Afin de respecter ce règlement de l'union européenne, les questionnaires de l'outil académique Limesurvey affichent désormais en page d'accueil la politique de protection des données. Chaque propriétaire de questionnaire est en mesure d'interagir sur ces conditions d'utilisation par l'intermédiaire d'un nouveau sous-menu ajouté dans les "paramètres du questionnaire" intitulé : **Configuration RGPD**.



## Page de configuration RGPD d'un questionnaire

Chaque questionnaire dispose d'une personnalisation des différents champs placés dans les conditions d'utilisation des données personnelles.

- **Responsable**: le nom du responsable du traitement (ce champ peut rester vide, il est alors remplacé par celui de la configuration générale inscrit en grisé dans le champ correspondant).
- **Structure** : le nom de la structure qui réceptionne les données (ce champ peut rester vide, il est alors remplacé par celui de la configuration générale inscrit en grisé dans le champ correspondant).
- **Détail de la finalité du traitement** : la description en détail de la finalité du traitement (ce champ peut rester vide : la finalité par défaut proposée par la configuration générale peut être suffisante).
- **Service** : le nom du service qui réceptionne les données (ce champ peut rester vide, il est alors remplacé par celui de la configuration générale inscrit en grisé dans le champ correspondant).
- Nom du responsable du questionnaire : le nom de la personne qui réceptionne les données (ce champ est complété automatiquement avec le nom du propriétaire du questionnaire).
- Courriel du responsable du questionnaire : le courriel de la personne qui réceptionne les données (ce champ est complété automatiquement avec le courriel du propriétaire du questionnaire).
- Contenu du texte RGPD du questionnaire : ce contenu non éditable affiche les conditions d'utilisations telles qu'elles s'afficheront aux utilisateurs du questionnaire en prenant en compte les champs complétés en amont. Les champs sont signalés par du texte en vidéo inversée. Une info-bulle permet d'identifier le nom du champ.

Nota: le code HTML est interdit dans ces champs.